

Pompiers, pompières temporaires

	Description générale	Relevant des officiers du service de sécurité incendie, vous répondrez aux appels d'urgence touchant le volet mesures d'urgence, sauvetage et incendie. Vous serez appelé à participer aux activités d'éducation populaire dans le cadre des programmes de prévention incendie, aux séances d'entraînement ainsi qu'à l'entretien des équipements.
	Compétences et exigences recherchées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation de pompier niveau 1 et/ou en voie de la compléter dans les 24 prochains mois. ➤ Formation en premiers soins d'urgence. ➤ Détenir un permis de conduire valide de classe 4 A et classe 5. ➤ Avoir l'esprit d'équipe et la capacité de travailler de façon sécuritaire dans un environnement d'urgence. ➤ Être disponible pour répondre aux appels d'urgences. <p><i>Tout pompier ou pompière embauchés devront résider dans un rayon de 10 km de la caserne 15, située au 283 route 338, Coteau-du-Lac, JOP 1B0, et/ou être en mesure de respecter un temps de mobilisation de 10 minutes maximum.</i></p>
	Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poste temporaire; ➤ Le salaire à déterminer; ➤ Entrée en poste dès que possible.
Date limite :	30 octobre 2015	
Adresse :	Ville de Coteau-du-Lac Michel Vaillancourt, directeur des pompiers temporaires Hôtel de ville, 342, chemin du Fleuve, Coteau-du-Lac JOP 1B0	
Téléphone	(450) 763-5822 poste 230	
Télécopieur :	(450) 763-5765	
Courriel :	directeur.incendie@coteau-du-lac.com	
<p>Seuls les candidates et candidats retenus pour une entrevue seront contactés. Ce poste est offert aux personnes de sexe masculin et féminin. Les candidats retenus devront se soumettre à une série d'examen et d'entrevues.</p>		